

## Conditions de participation aux activités :

### Notre clientèle :

- . Mesure minimum 1,20m (accompagnée d'un adulte)
- . Porte une tenue adaptée et des chaussures adaptées et fermées
- . Les cheveux longs sont attachés
- . Participe au briefing de sécurité et au parcours d'initiation, à la suite de quoi elle sera jugée apte à monter sur les parcours
- . Doit respecter le port du baudrier pour la durée de leur activité
- . Doit respecter les règles de sécurité clairement énoncées lors de l'initiation
- . Doit avoir un comportement RESPONSABLE et PRUDENT
- . Doit s'assurer en permanence avec les mousquetons dès qu'ils montent sur leur parcours et ce, jusqu'à son terme
- . Respecte et écoute les indications/conseils des moniteurs tout au long de leur activité
- . Ne peut interrompre et/ou quitter un parcours sans l'autorisation et l'assistance d'un moniteur
- . Préviens les moniteurs en cas de problème
- . Respecte le cadre naturel des lieux (pas de déchets, cueillette etc)
- . Les accompagnateurs sont autorisés et priés de rester sur les sentiers tracés
- . La participation aux activités est interdite sous l'emprise d'alcool ou de produits illicites.
- . INTERDICTION DE FUMER DANS LES BOIS OU DURANT VOTRE PROGRAMME
- . Chaque participant assure avoir souscrit à une assurance responsabilité civile.

#### Remboursement :

Dans l'hypothèse où vous ou les participants avez décidé de ne rien faire ou n'avez pas été capable physiquement/psychologiquement de réaliser l'activité réservée, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Une activité payée en ligne dans sa totalité ne donnera pas lieu à remboursement, même dans l'hypothèse de non présentation de la totalité des participants repris sur le ticket.

### Nos moniteurs :

- . Donnent un briefing complet sur la manipulation du matériel et les règles de sécurité et répondent à vos éventuelles questions.
- . Veillent à ce que le client soit équipé correctement par leurs soins
- . Assurent la surveillance des participants.
- . Les conseillent, peuvent réorienter, les aident et les motivent
- . Sont aptes à prendre ou faire appliquer des décisions justifiées
- . Peuvent exclure sans remboursement toute personne ayant un comportement dangereux pour lui-même ou pour les autres ; toute personne irrespectueuse des autres, du matériel ou de l'environnement.
- . Peuvent évacuer temporairement ou définitivement les parcours pour la propre sécurité du client en cas de mauvaises conditions météorologiques, et ce, sans dédommagement financier.
- . Sont aptes de ramener le participant au sol selon son désir.



**LE CLIENT EST RESPONSABLE DE SA PROPRE SECURITE SUR LES PARCOURS.**

NOUS DECLINONS TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DE VOL

